

## REUNION DE CONSEIL DU 17 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le dix-sept Octobre à 18h00 le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire sous la présidence de Philippe MENNEGUERRE, le Maire.

Etaient Présents : MM Philippe MENNEGUERRE, Mme Line DUSSAULD, MM Jean-Pierre VIAUD, Yannick GARDRAT, Cédric TEXIER, Sébastien NAISSANT,

Absent excusé : M. Serge NICOU, Mmes Lucie DODIN, Maria TEN BRUMMELHUIS.

Secrétaire de séance : Mme Line DUSSAULD

### Ordre du Jour :

- 1) Indemnités Adjoints,
- 2) Désignations aux Syndicats,
- 3) Busage Allée des Vignes,
- 4) Plaque Monument au Mort,
- 5) Couverture Garages Locataires,
- 6) Heures Complémentaires/Supplémentaires,
- 7) Questions Diverses.

### **1 – Indemnités Adjoints**

Délibération pour le versement des indemnités de fonctions aux adjoints au Maire :

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,
- Vu les arrêtés municipaux du 01 Juin 2023 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à mains levées et à l'unanimité avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire :

Population (habitants) Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique

Moins de 500.....	9,9
De 500 à 999 .....	10,7
De 1 000 à 3 499 .....	19,8
De 3 500 à 9 999 .....	22
De 10 000 à 19 999 .....	27,5
De 20 000 à 49 999 .....	33
De 50 000 à 99 999 .....	44
De 100 000 à 200 000 .....	66
Plus de 200 000 .....	72,5

Pour le 1<sup>er</sup> adjoint : Line DUSSAULD, elle sera de :  
Taux : 2,40 %

Pour le 2<sup>er</sup> adjoint : Yannick GARDRAT, elle sera de :  
Taux : 2,40 %

### **2 – Désignations aux Syndicats**

À la suite des élections du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> adjoints certains titulaires des syndicats ont été modifié comme ci-dessous :

- SDEER : Yannick GARDRAT Titulaire
- EAU 17 : Line DUSSAULT Titulaire

### **3 – Busage Allée des Vignes**

Le Conseil Municipal décide de créer un fossé ou de curé le fossé existant. Il n’y aura pas de busage pour le moment.

### **4 – Plaque Monument au Mort**

Concernant le changement de la plaque du Monument au Mort, il est présenté 2 devis au Conseil Municipal.

- Ets Noizilleau : 1 538 € HT + pose 128 € pour une plaque en granit de couleur
- Bâcle : 1 094 € TTC avec pose en marbre

Le Conseil Municipal décide de valider le devis de l’entreprise BACLE.

### **5 – Couverture Garages Locataires**

La couverture des garages des locataires est abimée, liteaux vermoulus, tuiles dépareillées, les gros bois de charpente ont l’air en bonne état générale.

Jean Pierre suggère de remplacer les tuiles par des everites.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander des devis pour la réfection de la couverture des garages à des artisans et des fournisseurs de matériaux.

### **6 – Heures Complémentaires/Supplémentaires**

Mme DELAIR pourrait faire des heures supplémentaires à certaines période de l’année, en effet en été pour nettoyer les plateformes poubelles, nettoyer le cimetière...

Elle pourrait faire des heures complémentaires dans la limite de 4 à 5 heures par semaine.

### **7 - Questions Diverses**

Il faut vérifier la consommation d’eau des robinets extérieure de la mairie, certaines personnes se servent en grandes quantités à la fontaine.

Concernant les terrains de Mme FRAPPIER, la commune aurait la possibilité de faire une préemption. Il faut d’abord vérifier les autorisations de sortie sur la départementale.

Suite au Contrôle de sécurité de la Salle des Fêtes :

- Il faut réactiver l’abonnement du téléphone, environ 28€ par mois
- La bâche incendie devrait être situé à 25m de la salle des fêtes, problème impossible a régler

L’accord est donné pour exploiter la salle des Fêtes pendant 5 ans.

Les travaux de voirie commandé à Sébastien PARRONAUD, seront réalisé par l’entreprise TAPHANEL.

Il y a une réunion le 18 Octobre 2023 de 9h00 à 12h00 sur le ENR (Energie ...)

Fin de séance à 19h50